

PROVINCE DE QUÉBEC
District de Montréal

No. R-3879-2014 – Phases 3 et 4

**SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ
MÉTRO**

(ci-après « Gaz Métro »)

et

**L'ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS
INDUSTRIELS DE GAZ**

(ci-après « ACIG »)

AFFIDAVIT DE DAVE RHÉAUME

Je soussigné, DAVE RHÉAUME, faisant affaires au 1717, rue du Havre, H2K 2X3, en les ville et district de Montréal, affirme solennellement ce qui suit:

1. Je suis Directeur, Réglementation et tarification chez Société en commandite Gaz Métro;
2. J'ai connaissance des faits allégués dans la « Demande relative à la modification des taux applicables à la zone Nord du service de transport du distributeur » produite au dossier R-3879-2014, hormis les faits énoncés aux paragraphes 4 à 8, 17 et 18 sur lesquels je ne peux me prononcer;
3. Tous ces faits allégués sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ :

(s) Dave Rhéaume

DAVE RHÉAUME

DÉCLARÉ solennellement devant moi,
À MONTRÉAL, ce 27^e jour de novembre 2015

(s) Mélanie Beauvais, 181625

Commissaire à l'assermentation pour tous les
districts judiciaires du Québec